



AVIS

Il est porté à la connaissance du public, que par arrêté N° 3A/2020/3423/171 du 12 novembre 2020 du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, la société TRAGEC SARL a été autorisée à l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable Marque MECALAC, type 11MWR, numéro de construction MEC11MWRPL0242178.

Conformément à l'article 19 de la loi du 10 juin 1999, tous les intéressés peuvent faire appel contre l'autorisation susdite auprès du Tribunal Administratif.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat à la Cour, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir le jour de l'affichage de la décision.

Mersch, le 11 décembre 2020
le secrétaire, le bourgmestre,

